

# **MASTER 2**

## ***Recherche documentaire et conception de mémoire***

### ***Partie II: Conception de mémoire***

#### ***Chapitre VI: Plan et étapes du mémoire***

Le travail de fin d'études (mémoire-projet ou mémoire) comporte plusieurs parties :

- La couverture ou page de garde ;
- Remerciement et dédicace (facultatif) ;
- La table des matières ;
- Listes de termes, d'abréviations, d'acronymes (facultatifs)...;
- L'introduction ;
- Le corps du mémoire (chapitre I, II ....) ;
- Les conclusions ;
- La bibliographie ;
- Les annexes ;
- Le résumé ;
- Les mots-clés.

***VI.1. Cerner et délimiter le sujet(Résumé)*** Il s'agit d'un très bref résumé (entre 150 et 250 mots) de l'article permettant au lecteur de décider si son contenu l'intéresse. Il est assez difficile à écrire car il doit être très condensé, il est donc conseillé de l'écrire en tout dernier lieu quand vous avez une idée claire de ce que contient votre travail. Le résumé est placé en général dans le quatrième de couverture (sur la page de reliure au dos du mémoire). Il apporte des informations sur chacune des parties du mémoire :

- le contexte théorique dans lequel le travail se situe,
- les objectifs de l'étude,
- la méthodologie,
- les résultats principaux,
- la conclusion.

A la suite du résumé, faire une liste des différents mots-clés de l'étude. Le résumé et mots clés se font en français, en anglais et en arabe.

#### ***VI.2. Problématique et objectifs du mémoire***

La revue de littérature amène à la problématique. On commence par faire la synthèse des éléments de l'état de l'art qui conduisent à formuler une question à laquelle on se propose de répondre. Une hypothèse (ou un petit nombre d'hypothèses) est formulée comme réponse

attendue à la question posée. Cette partie explicite donc clairement le raisonnement qui, à partir des données de la littérature, amène à poser une question originale. L'hypothèse proposée en réponse à cette question découle des données de la littérature, elle pourra être validée ou invalidée par les résultats de votre travail. Toute bonne recherche vise à répondre à une question précise. S'il y a besoin de faire une recherche, c'est qu'il y a un problème dans notre compréhension des choses. Un problème est une difficulté ou un manque de connaissances qui a trouvé une formulation appropriée à l'intérieur d'un champ de recherche, à l'aide des concepts, des théories et des méthodes d'investigation qui lui sont propres. Bref, un problème de recherche est un manque de connaissances prêt à être traité scientifiquement. Le problème peut être de différentes natures, il peut s'agir :-d'un problème pratique, -d'un problème empirique, c'est-à-dire d'un manque de connaissance des faits qu'une observation ou une expérimentation peut permettre de résoudre.-d'un problème conceptuel, donc d'un problème concernant la définition adéquate d'un terme ou sa signification exacte.-d'un problème théorique, c'est-à-dire qui concerne l'explication d'un phénomène ou l'évaluation d'une théorie.

### **VI.3. Les autres sections utiles**

#### VI.3.1. Les remerciements

La page consacrée aux remerciements sert à nommer les personnes physiques ou morales qui ont contribué à la réalisation de votre travail et il relève de votre respect de l'éthique de les honorer en les citant dans l'ordre de leur importance contributive à votre travail. Elle ne doit pas être cependant prétexte à épanchements lyriques ou trop personnels.

VI.3.2. Listes de termes, d'abréviations, d'acronymes Facultatif, quand un rapport contient beaucoup d'abréviations ou d'acronymes, ces derniers peuvent figurer avec leurs définitions avant le corps du rapport; toutefois, ils doivent être développés dans le texte la première fois qu'ils apparaissent sauf s'il s'agit d'unités de mesure normalisées. Il faudra veiller à n'utiliser que des abréviations normalisées car des abréviations non normalisées peuvent souvent prêter à confusion.

VI.3.3. Liste des figures et des tableaux, Si le document comporte des figures et des tableaux, il importe d'en dresser une liste distincte et indépendante de la table des matières. Chacune de ces listes comporte un titre et renvoie, pour chaque figure ou tableau, à la page correspondante de mémoire.

### **VI.4. L'introduction**

L'introduction invite à entrer et guide une personne peu familière avec un nouvel environnement. Elle guide et présente un sujet pas toujours familier. Pointée dans une direction, la main invite le regard. L'introduction attire l'attention vers le travail d'autres chercheurs engagés dans le même type de

recherche .L'introduction situe le cadre du travail et présente aussi le plan adopté. Son style doit être simple et clair. L'idéal est qu'elle suscite l'intérêt du Lecteur et lui donne envie de lire l'ensemble du document. C'est pourquoi on commence parfois l'introduction par ce que l'on appelle «une accroche»,c'est-à-dire une formule ou une phrase au contenu fort et qui attire immédiatement l'attention et l'intérêt du lecteur .L'introduction comporte généralement les éléments suivants:-l'importance du sujet :il convient de souligner l'intérêt du sujet vous traitez;- l'actualité du sujet : le sujet du mémoire possède en général un lien avec l'actualité qu'il est recommandé de rappeler pour justifier l'intérêt que vous lui portez;-les différents aspects du sujet :un sujet comporte toujours plusieurs dimensions (économique, financière, sociologique, culturelle, etc.).Il convient de préciser les différentes facettes du sujet: vous montrez que vous l'avez bien compris dans sa globalité, tout en précisant les aspects que vous allez traiter et ceux que vous avez décidé de ne pas aborder ;la définition des termes ou concepts essentiels à la compréhension du titre et du sujet ;-l'objectif du mémoire: c'est la finalité de votre travail .L'objectif ne sera pas le même pour les mémoires de recherche et pour les mémoires a finalité professionnelle. L'objectif du projet précis les résultats attendus ;-la méthodologie de travail :comment les données ont-elles été collectées , traitées?-le statut de l'auteur: est-il étudiant, Stagiaire ou consultant? A quel titre s'exprime-t-il et a-t-il réalise le mémoire? A-t-il des liens particuliers avec l'entreprise, avec le projet ? Ce point Permet au lecteur de situer le contexte dans lequel le mémoire a été rédigé; -la justification du plan :il s'agit là d'apporterles raisons qui vous ont conduit à choisir un mode d'organisation des parties de votre travail plu tôt qu'un autre ; -l'annonce du plan, c'est-à-dire l'intitule des différentes parties : en pratique, Introduction est rédigée à la fin du tra vail. C'est en effet, seulement dans cette phase finale que vous pouvez introduire votre travail.

### **VI.5. État de la littérature spécialisée (État de l'art)**

Il s'agit de préciser le cadre théorique dans lequel s'insère votre travail et faire Une revue de littérature scientifique sur le sujet traité. Pour cela, vous devez citer dans le texte vos sources de référence : le plus souvent des articles publiés mais également des ouvrages, et plus rarement des documents non publiés (mémoires, thèses...).L'état de l'art propose une synthèse des lectures Pertinentes pour votre problématique. L'état de l'art est structuré en entonnoir, Du plus général au plus spécifique .Il introduit toutes les connaissances nécessaires pour que le lecteur comprenne le contexte dans lequel se situent Le travail (travaux antérieurs) et les limites des connaissances actuelles (ce qui va permettre d'introduire la problématique). Ne sont cités que les documents utiles à la compréhension de l'étude que vous avez menée. Attention au plagiat ! Vous vous appuyez sur des travaux antérieurs mais vous en faites une présentation personnelle .Toute phrase empruntée « verbatim » à un auteur doit être présentée entre deux guillemets. Vous devez en général

Reformuler et synthétiser la pensée ou les conclusions d'un ou plusieurs auteurs.

## **VI.6. Formulation des hypothèses**

La notion d'hypothèse renvoie, en réalité, à deux démarches différentes. La première consiste à émettre une idée, une théorie explicative qu'il va falloir tester. C'est le cas dans toutes les démarches vraiment expérimentales :-

Émettre une hypothèse ; -imaginer une procédure de vérification ; -

Décider si elle est satisfaisante : est-elle cohérente avec ce que l'on sait par ailleurs ? Est-elle contredite dans certaines situations ? Rend-elle totalement compte de ce qu'elle est censée expliquer ? En sciences Expérimentales, vos écrits prennent ainsi la forme d'une description, étape par étape, de la conduite de l'expérimentation, de vos observations, et éventuellement de vos mesures.

Dans le cadre de travaux  $\neg$ pratiques, très souvent, vous testez en réalité une loi déjà connue par le moyen du cours, mais que vous devez vérifier par un dispositif expérimental. La loi n'est pas à proprement parler une hypothèse (vous en connaissez déjà la  $\neg$ validité) mais elle est traitée comme telle. Une autre démarche consiste non pas à formuler une idée ou une explication dont on ne sait si elle sera validée, mais au contraire à prévoir dès le départ de la démontrer ou l'infirmier. Ce second usage, essentiellement rhétorique, est au moins aussi courant que le premier dans les écrits scolaires, en particulier dans les modes d'argumentation d'une dissertation ou d'un commentaire.

Une hypothèse est une réponse anticipée au problème de recherche, exprimant une relation entre deux ou plusieurs concepts. C'est la déclinaison de la problématique en termes opérationnels .Elle doit être :-précise, c'est-à-dire qu'elle donne des informations nécessaires et suffisantes pour qu'on comprenne la relation entre les variables.-explicable(au moins en partie) par des résultats de recherche antérieurs, qui sont citables dans la section "état de l'art" ;-vérifiable, sa formulation doit être testable, et donc laisser la place à un possible non confirmation de l'hypothèse.

## **VI.7. Méthodologie**

Les éléments de choix méthodologique, les grandes lignes :-délimiter le champ de recherche.

-définir l'objet de la recherche, c'est-à-dire ce que l'on se propose d'étudier à l'intérieur du champ de recherche.

-poser une question de recherche (ce à quoi l'étudiant va s'efforcer de répondre) ou une hypothèse de recherche (ce que l'étudiant va s'efforcer de valider).

-sans opposer une méthode à une autre, tant il est vrai qu'une recherche peut parfaitement aller d'une démarche inductive à une approche déductive (et réciproquement), la formulation de la recherche déterminera, pour une part, la -ou les-méthode utilisée dans le mémoire. Afin de justifier le choix

méthodologique, nous allons dans un premier temps, présenter les deux orientations méthodologiques de base qui s'offrent au chercheur en sciences Économiques et de gestion : la méthode inductive et la méthode déductive.

### **VI.7.1. La méthode inductive**

La méthode inductive en principe la méthode la plus scientifique, la plus réaliste, puis qu'elle part des faits pour arriver à l'idée qui constitue l'hypothèse. De cette confrontation avec les phénomènes, avec la réalité naît les hypothèses.-l'hypothèse peut être induite, intuitivement. Au lieu d'être une conclusion d'un raisonnement logique, nourri de faits nombreux et solidement argumenté, l'hypothèse naît ici d'une idée qui surgit de la confrontation et de l'examen d'éléments peu nombreux mais jugés particulièrement significatifs et éclairants pour le chercheur. Elle est le fruit d'une "illumination intérieure" pour le chercheur.-L'hypothèse peut aussi être induite rationnellement. Cette démarche consiste à explorer longuement les faits observés et à construire rationnellement une hypothèse en tenant compte du maximum d'informations, dans un souci d'étroite fidélité à la réalité.-L'hypothèse peut également être induite suivant la méthode Serendipity. Ils'agi de la formulation d'une hypothèse qui naît de la constatation d'un fait isolé, inattendu aberrant (statistiquement), qui est inexplicable par les hypothèses que l'on avait pu retenir précédemment ou au regard des théories établies. Cette démarche comporte une référence théorique car, si l'hypothèse naît bien des faits, leur signification tient à leur confrontation avec les hypothèses ou les théories qu'ils démentent. Autrement dit, la démarche inductive constitue une base importante du processus de recherche surtout lorsqu'on est dans un domaine neuf. Avec la démarche inductive, on part d'observations limitées, et à partir de ces observations, on inférera des hypothèses et des théories

#### VI.7.2. La méthode déductive

Le chercheur va puiser dans des idées préexistantes : l'hypothèse est déduite d'idées précédemment formulées.-L'hypothèse peut être déduite d'une théorie déjà formulée : on considère alors que le phénomène étudié un cas particulier que l'on peut rattacher à une théorie plus générale et l'on recherche dans cette théorie générale les éléments explicatifs.-L'hypothèse peut être déduite de travaux antérieurs. On établit alors l'hypothèse à partir d'hypothèses utilisées par d'autres chercheurs qui, dans des cas du même genre, se sont révélées plus ou moins fécondes. A la limite, on peut, dans cette perspective, établir une grille d'hypothèses déjà utilisées pour un type de phénomène donné que l'on essaiera successivement d'appliquer au phénomène sur lequel on travaille. La description de cette méthode souligne l'intérêt que présente le chercheur pour la connaissance de travaux déjà publiés relatifs à l'objet de sa recherche.

-L'hypothèse peut également être déduite par analogie .Par exemple, pour construire une hypothèse relative à des phénomènes sociaux, on rapproche ceux-ci de phénomènes d'une autre nature (ex: la biologie ) et on s'inspire des idées formulées à propos de ceux-ci. Autrement dit, la construction du modèle hypothético-déductif part d'un postulat comme modèle d'interprétation du phénomène étudié. Ce modèle génère, par un simple travail logique, des

hypothèses, des concepts et des indicateurs auxquels il faudra chercher des correspondants dans le réel.

La méthode déductive consistant à déduire des hypothèses de théorie et/ou travaux existants peut s'appliquer à notre objet de recherche dans la mesure où les écrits sur le sujet sont nombreux. En général, la partie « Méthode » comprend une sous-section « Participants », une sous-section « Matériel », une sous-section « Procédure » et, selon la discipline, une sous-section « Analyse des données ». La dénomination peut varier selon la discipline.

## **VI.8. Résultats**

On y présente un résumé des données collectées et les résultats statistiques qu'elles ont permis d'obtenir. On décrit les résultats, on ne les discute pas encore ! Les tableaux et figures doivent être supportés par une légende simple et agréable à lire. Cette partie du mémoire étant la plus rébarbative, vous veillerez à ne pas l'encombrer de trop de résultats. Les résultats mineurs, non pertinents par rapport aux hypothèses seront placés dans les annexes.

Avant de présenter les résultats, il est intéressant d'expliquer en quelques mots dans quel ordre vous allez les donner. De manière générale, on commence toujours par présenter les résultats les plus importants. On les explique et ensuite, on présente les tableaux et figures qui s'y rapportent. De cette façon, les lecteurs qui ne sont pas familiarisés avec les statistiques peuvent éviter les chiffres tout en comprenant les résultats.

### **VI.8.1. Les modes de présentation**

des données et résultats Les données d'une expérimentation et les résultats qui en découlent comptent parmi les éléments les plus importants d'une recherche. Ils sont les témoins de la qualité et de l'originalité des travaux et constituent le matériau de base sur lequel se fonde la réponse aux questions et la corroboration des hypothèses de recherche. Il est donc capital de les présenter d'une façon claire, concise et honnête, en même temps que de manière à ce que leur interprétation soit simple et limpide, s'imposant d'elle-même parfois. Il est essentiel également de respecter certaines règles relatives à leur lisibilité, surtout pour les résultats inclus dans des documents en ligne et ceux qu'on projette sur écran durant une présentation orale.

### **VI.8.2. Principes**

De présentation des résultats numériques Les auteurs qui se sont intéressés à la présentation des résultats numériques ont proposé un certain nombre de principes devant présider à la conception des dispositifs -tableaux, diagrammes et graphiques -employés à cette fin. Ces principes découlent de l'idée générale que ces dispositifs doivent servir à montrer les données et aider à les interpréter. Nous en retiendrons quatre.

Principe 1:

Les éléments qui communiquent les données ou résultats, ou des informations sur ceux-ci, doivent être facilement perceptibles. Trop de tableaux ou de graphiques n'atteignent pas leur but tout simplement parce qu'il est difficile de bien voir ce qu'ils contiennent. Cela est particulièrement fréquent lors des présentations orales avec projection sur écran; très souvent, une partie sinon l'ensemble des informations projetées sont tout simplement trop petites pour être correctement perçues depuis le fond de la salle.

Principe 2:

Les aspects importants des résultats (en fait, ceux que l'on juge important de communiquer) doivent ressortir clairement, voire s'imposer d'emblée.

Les dispositifs de présentation souffrent souvent d'un problème fondamental : les éléments qui représentent les données (qu'il s'agisse ou non des valeurs numériques) que l'on veut présenter ne ressortent pas suffisamment en comparaison des autres éléments (cadres, lignes de référence, étiquettes), qui doivent certes être présents mais qui ne doivent pas masquer les données ou détourner l'attention de celles-ci. Il faut donc autant que possible éliminer les éléments non directement liés aux données qui peuvent être source de distraction ou qui rendent plus difficile la lecture des données. Ainsi, il convient de réduire la redondance et l'encombrement. Il faut également éviter d'obliger le regard du lecteur à effectuer un va-et-vient continu entre divers éléments du dispositif, ou entre celui-ci et la légende.

Principe 3:

La simplicité est de mise. Les logiciels les plus utilisés pour générer des graphiques sont les chiffriers comme Excel, qui proposent des formats prédéfinis. Cependant, ceux-ci correspondent davantage aux pratiques en cours dans le domaine du marketing que dans le monde des sciences. Cela donne souvent des dispositifs artificiellement complexes qui ne font que déformer la nature des résultats, compliquer leur interprétation ou simplement ajouter de l'information inutile.

Principe 4:

Il faut rechercher l'équilibre entre la présentation des valeurs numériques elles-mêmes et celle du phénomène ou de l'interprétation que ces valeurs éclairent ou suggèrent. La présentation de résultats la plus appropriée n'est pas nécessairement celle qui permet de lire de la façon la plus précise les valeurs qui les composent.

VI.8.3. Données, variable set choix du dispositif de présentation Les données forment le matériau de base de la recherche empirique, que celle-ci comprenne une expérimentation contrôlée ou de simples observations. Par données, on entend :-les quantités numériques que l'on mesure (on parle de données brutes) et qui, dans bien des cas, subissent un léger traitement mathématique (on parle alors de données traitées);-les informations factuelles que l'on recueille (par exemple, auprès de sujets humains). D'un point de vue mathématique, les données constituent les variables de la recherche. On distingue divers types de

variables selon la nature des données. Ainsi, une variable peut être qualitative ou quantitative; une variable qualitative peut être

Nominale ou ordinale, alors qu'une variable quantitative peut être

Continue ou discrète. On qualifie également les variables selon le lien qui existe ou que l'on cherche à établir entre elles. On distingue variables indépendantes et variables dépendantes ; dans certaines conditions, une variable indépendante peut être appelée paramètre ou variable externe.

Types de variables Une variable qualitative est une variable dont les valeurs sont des caractéristiques ou des catégories. Ces valeurs sont exprimées à l'aide de noms plus ou moins significatifs (par exemple, essai 1, essai 2, essai 3,...) ou de codes (par exemple, les lettres A, B, C). Une variable qualitative est dite

ordinales si ses valeurs peuvent être ordonnées, c'est-à-dire classées sans ambiguïté de la plus petite à la plus grande, par exemple des qualificatifs comme « souvent » ou « parfois », ou des mentions comme « bien » et « très bien ». Elle est dite nominale si ces valeurs ne peuvent pas être ordonnées, du moins a priori, par exemple les caractéristiques socio-économiques comme la profession, le sexe, la nationalité.

Une variable quantitative est une variable dont les valeurs

sont exprimées par des nombres, accompagnés au besoin d'unités et d'incertitudes. Variables dépendantes et indépendantes Une variable dépendante (notée VD) est une variable dont la valeur est influencée ou déterminée par les valeurs d'une ou d'autres variables, appelées variables indépendantes (notées VI). Les variables dépendantes sont presque toujours quantitatives, alors que les variables indépendantes peuvent être autant qualitatives que quantitatives.

Variables et choix du dispositif de présentation Le choix du dispositif de présentation adéquat et la détermination de la structure qui convient est plus un art qu'une science exacte. Il fait intervenir plusieurs facteurs, certains liés au mode de diffusion (les lecteurs auront

-ils le temps d'examiner en détail le dispositif), d'autres au nombre de valeurs, d'autres enfin aux caractéristiques des données que l'on souhaite mettre en

Évidence afin d'appuyer notre argumentation ou nos conclusions. Veut

-on fournir une vue d'ensemble d'une série ou de plusieurs séries de valeurs

? Veut-on comparer des valeurs au sein d'une même série, ou comparer les séries de valeurs entre elles? Désire-t-on illustrer la pertinence d'un modèle théorique

prédisant la valeur des VD à partir de celle des VI? Les dispositifs présentés

dans cette partie du cours et les gabarits qui vous sont fournis pour les activités

et travaux notés pourront vous servir de sources d'inspiration, à tout le moins

pour construire des dispositifs techniquement corrects. Le reste est une question

d'expérience et de réflexion : plus on fait de graphiques, en se demandant à

chaque fois si ce qu'on fait est à la fois utile et facile à interpréter, plus on

s'améliore. Il existe cependant quelques règles ou conventions qui font intervenir le type de variables dont on présente les valeurs.

VI.8.4. Les tableaux

Un tableau consiste essentiellement en une disposition ordonnée, sous forme de lignes et de colonnes, de résultats numériques. Les premières lignes et (ou) colonnes affichent des informations permettant d'identifier les variables et, le cas échéant, les caractéristiques communes des valeurs affichées : unités de mesure, incertitude (lorsqu'elle est la même pour toutes les valeurs de la colonne ou de la ligne). Dans un texte scientifique, les tableaux sont toujours numérotés; ils sont aussi commentés dans le texte en y faisant référence au moyen de ce numéro. Le présent texte vous fournit un exemple de la façon de le faire.

#### VI.8.5. Les figures

Les figures peuvent servir à présenter des données ou des résultats, quand ceux-ci concernent l'apparence, les caractéristiques, l'état, ou l'évolution d'un objet, d'un phénomène ou d'un processus qu'un simple énoncé ne suffirait pas à bien décrire. Elles servent aussi à fournir la signification de tous les symboles mathématiques représentant des quantités (distance, masse, etc.) associées à la situation ou au montage expérimental. Finalement, elles peuvent illustrer les liens logiques ou fonctionnels entre divers éléments d'une situation ou d'un montage. Elles proviennent généralement de dessins, d'esquisses ou de photographies (voire de séquences vidéo) réalisés lors de l'expérimentation et intégrés dans le cahier de laboratoire, soit physiquement, pour les dessins et esquisses, soit par référence, pour les fichiers (photos et vidéos). Les photographies On pourrait penser qu'une photographie est la meilleure façon de renseigner le lecteur sur les caractéristiques visuelles d'un objet ou d'un phénomène, mais ce procédé présente un certain nombre de limitations. Tout d'abord, une photographie « brute » est souvent difficile à interpréter. Elle ne montre un objet ou un ensemble d'objets que sous un seul angle, avec des effets de perspective ou d'occultation qui peuvent en modifier l'apparence ou en masquer des parties. Il faut aussi considérer le fait qu'il est souvent difficile pour un photographe non professionnel de bien faire ressortir les détails sur une photographie; l'éclairage acquiert ici une importance capitale.

### **VI.10. Conclusion et perspectives**

La conclusion est la partie finale du mémoire : elle constitue son point d'aboutissement et lui donne tout son sens. Elle ne doit contenir aucun élément destiné à renforcer la démonstration ni aucun argument nouveau. Après l'exposé et l'analyse des faits ou la démonstration, la conclusion présente le résultat final auquel en arrive le rapporteur. Si la démonstration a été bien menée, le lecteur est prêt à recevoir la conclusion qui en découle en toute logique. Il doit y trouver des réponses claires et justifiées à toutes les questions posées. La conclusion est en quelque sorte la synthèse des grands thèmes du rapport et des propositions formulées au cours du développement. Elle reporte le lecteur aux questions par l'introduction en mettant en lumière les problèmes étudiés, et confirme de la sorte l'unité de l'ouvrage.

### **VI.11. La table des matières**

La « Table des matières » permet de présenter d'une manière ordonnée le plan de votre mémoire et de tous les éléments connexes, avec l'indication de la page de début de chaque subdivision. Elle est en général placée à la fin de l'ouvrage, un « Sommaire » pouvant être mis en début d'ouvrage, après le titre et la dédicace. La table des matières est la page la plus consultée après la Page de titre et la page du résumé, car elle donne au lecteur un aperçu schématique du contenu du rapport de projet, du mémoire ou de la thèse.

### **VI.12. La bibliographie**

La bibliographie est le premier élément de ce que l'on appelle " l'appareil de référence ", cet ensemble qui comprend toutes les rubriques à caractère pédagogique: annexes, index et lexique. L'élaboration de la bibliographie est Généralement un exercice nouveau pour les étudiants. Les règles en sont Strictes, mais elles varient selon les enseignants: renseignez-vous auprès d'eux et examinez les bibliographies d'ouvrages théoriques ou scientifiques. Une chose est sûre : la bibliographie doit être un instrument de travail pour vos lecteurs. Elle regroupe en effet les titres de tous les ouvrages et périodiques qui ont été utiles pour mener à bien l'étude. Cette règle signifie que la bibliographie doit être complète et énumérer tous les documents consultés.

### **VI.13. Les annexes**

Un mémoire se fonde le plus souvent sur un certain nombre de pièces essentielles à sa compréhension: notes, extraits d'ouvrages, témoignages, tableaux, illustrations, figures, plans, devis, etc. Lorsqu'un tel document dépasse une certaine longueur, il est à conseiller de ne pas l'insérer dans le texte et de le reporter dans les pages annexes. Il est alors numéroté au moyen d'une lettre ou d'un chiffre romain et porte un titre. Dans le cas d'un texte suivi, on le dactylographie habituellement à simple interligne. On donne le nom d'appendice à une annexe qui n'est pas absolument indispensable à la compréhension du rapport, mais qui apporte, sur certains points de celui-ci ou sur certains problèmes connexes, un complément jugé intéressant par l'auteur. Il est important de noter que toutes les pièces annexes doivent être annoncées dans le rapport à deux reprises, soit: -au début du rapport, dans la liste des tableaux, dans la liste des figures ou dans la table des matières, etc., -dans le corps du texte, à l'endroit précis où le lecteur doit consulter les annexes pour avoir une meilleure compréhension de la matière.